

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement



Séance du conseil d'arrondissement
Le 5 juin 2018



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Au nom des membres du conseil d'arrondissement et conformément à l'article 144,7 de la Charte de la Ville de Montréal, je vous fais part de la situation financière de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Tout d'abord, je vous entretiendrai des résultats financiers du budget de fonctionnement de l'année 2017, par la suite, je ferai un survol rapide de la situation 2018.

Ensuite, je décrirai le Programme triennal d'immobilisations pour l'année 2017 et donnerai un aperçu pour l'année 2018.

Je terminerai en commentant le dernier rapport du vérificateur général de la Ville et celui du vérificateur externe sur les éléments qui concernent l'arrondissement.

Pierre Lessard-Blais
Maire de l'arrondissement
de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les résultats financiers 2017

L'année 2017 aura été marquée par les éléments suivants :

- relocalisation de l'organisme C.R.C. St-Donat;
- réfections majeures complétées et réouverture de la piscine Édouard-Montpetit et de l'aréna Francis-Bouillon; début des travaux à la piscine Pierre-Lorange;
- réaménagement des bureaux administratifs de l'arrondissement permettant un regroupement des activités;
- plantation de quelques 700 nouveaux arbres et enlèvement de plus de 800 souches;
- réalisation d'importants chantiers tant dans les parcs, les immeubles, que dans les rues (investissements de 13,9 M\$);
- adoption du projet particulier d'urbanisme (PPU) Assomption Nord;
- adoption du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur de L'Assomption sud;
- tenue de nombreux événements culturels (projets du 375^e anniversaire de Montréal, patio culturel, Montréal complètement cirque, concert de l'Orchestre symphonique de Montréal).

Voici les résultats financiers ayant permis, entre autres, ces réalisations.

L'arrondissement avait prévu un budget de fonctionnement de 59,1 M\$, grâce à trois sources de financement :

Budget de dépenses 2017 et financement (en M\$)

Transferts centraux	47,7 M\$
Recettes de source locale	2,3 M\$
Taxe locale sur les services	9,1 M\$
Budget de dépenses approuvé par le CA	59,1 M\$

En cours d'exercice, l'arrondissement a reçu des ressources additionnelles de 0,9 M\$ de la Ville Centre, soit 0,5 M\$ pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égout et 0,4 M\$ pour divers projets (Quartiers intégrés, 375^e anniversaire de Montréal, Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées, etc.).

Budget de dépense incluant ces ressources additionnelles : 60,0 M\$

Sur ce budget, l'arrondissement a effectué des dépenses se chiffrant à 59,5 M\$, un écart favorable de 0,5 M\$, soit moins de 1,0 % du budget.

Nos revenus de sources locales se sont également avérés favorables, dépassant le budget prévu de 0,9 M\$.

- Revenus excédentaires provenant notamment de l'occupation et la location d'espaces publics; la délivrance de permis et l'imposition d'amendes et pénalités.

Notre excédant de gestion selon notre budget modifié pour l'année 2017 se chiffre donc à 1,4 M\$.

Chaque année, la Ville Centre procède ensuite à des ajustements à ce résultat. Pour 2017, ces ajustements sont favorables pour l'arrondissement, si bien que notre excédant de gestion final a été augmenté de 1,9 M\$ pour atteindre un résultat final de 3,4 M\$.

Ces ajustements comprennent, entre autres, un remboursement pour des dépenses en lien avec les régimes de retraite courants des employés que les arrondissements avaient dû assumer, une compensation pour nos dépenses dans le cadre du plan d'action Canopée et un pourcentage des revenus sur l'émission des permis de construction sur l'ensemble du territoire de Montréal.

Ce montant de 3,4 M\$ a été réparti au conseil extraordinaire du 10 mai dernier, en priorité selon des règles dictées par le Conseil Municipal, dans les différentes réserves constituant notre surplus d'arrondissement.

Voici la distribution qui a été faite :

- augmenter de 848 215,94 \$ la réserve pour stabilisation des coûts de déneigement, afin de la ramener à 50 % du budget d'enlèvement de la neige de l'arrondissement;
- augmenter de 138 700,00 \$ la réserve pour "Stabilisation des coûts - SST" afin de la ramener à 50 % du budget en santé et sécurité au travail de l'arrondissement;
- augmenter de 912 939,26 \$ la réserve pour imprévus, pour atteindre la cible de 1,5 % du budget, prévue à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus dégagés de l'exercice 2017;
- augmenter de 426 500,00 \$ la réserve "Autres fins (services techniques et soutien logistique aux installations)" en fonction des économies réalisées sur les budgets prévus;
- augmenter de 15 993,00 \$ la réserve pour stabilisation des coûts d'ester en justice, soit le surplus réalisé d'ester en justice en 2017;
- affecter le solde résultant du surplus de gestion 2017, soit 1 068 951,80 \$ au "Surplus de gestion - Divers".

Suite à cette distribution, l'ensemble des réserves qui constituent notre surplus contenaient 9,6 M\$.

En cours d'année 2017, l'arrondissement a également eu recours à ses surplus en effectuant des affectations aux activités de fonctionnement de 2,6 M\$, soit 1,3 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget, 0,7 M\$ pour contribuer à l'offre de services de partenaires et 0,6 M\$ pour l'aménagement d'installations et le renouvellement de divers équipements. Nous avons également eu recours à nos réserves de fins de parcs et de stationnement pour 0,2 M\$ afin de remettre en état certaines installations dans nos parcs et acquérir des supports à vélo.

Pour conclure, les résultats 2017 de l'arrondissement ont permis de remettre 0,8 M\$ de plus dans notre réserve que l'utilisation qui a été faite de celle-ci en cours d'exercice, ce qui laisse l'arrondissement en bonne situation financière.

Prévisions 2018

Budget de dépenses 2018 et financement (en M\$)

Transferts centraux	49,5 M\$
Recettes de source locale	2,4 M\$
Taxe locale sur les services	9,2 M\$
Affectation de surplus	-
Budget de dépenses approuvé par le CA	61,1 M\$

Nous prévoyons terminer l'année 2018 en équilibre financier.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Année 2017 – Programme triennal d'immobilisations 2017-2019

L'enveloppe budgétaire 2017-2019 de l'arrondissement au programme triennal d'immobilisations était de 25,4 M\$, et plus spécifiquement, 8,5 M\$ pour 2017. Les investissements de l'arrondissement ont été de 13,9 M\$ en 2017 puisque l'arrondissement a profité de modes de financement supplémentaires énumérés plus bas.

Principalement, les investissements en 2017 ont été répartis comme suit :

- Mise en œuvre du programme de protection et construction des bâtiments comprenant le réaménagement du centre commercial Domaine pour accueillir le C.R.C. Saint-Donat, les travaux d'agrandissement et de rénovation du chalet Saint-Clément, la réfection et mise aux normes de l'aréna Francis-Bouillon et la réfection de la piscine Édouard-Montpetit, pour 7,0 M\$;
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs anciens comprenant la mise aux normes des pataugeoires Saint-Clément et Pierre-Bédard, avec l'ajout d'un système de filtration, l'aménagement de la place des Tisserandes (legs du 375^e anniversaire de Montréal) et le réaménagement des aires de jeux (enfants et adultes) au parc Pierre-Bédard, pour 3,1 M\$;
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, pour 3,0 M\$, comprenant une partie de la reconstruction des infrastructures et du réaménagement de l'avenue Haig;

- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation (dos d'âne et passages piétons surélevés), pour 0,3 M\$;
- Mise en œuvre du programme d'acquisition de petits équipements, pour 0,2 M\$;
- Divers petits travaux, pour 0,3 M\$.

Les investissements de 13,9 M\$ ont été financés comme suit :

1) Enveloppe budgétaire PTI qui nous a été attribuée par les services centraux : 2,2 M\$;

- Modes de financement :
 - Serv. de la diversité sociale et des sports (SDSS) : 2,18 M\$:
 - Programme aquatique de Montréal (PAM) : 1,90 M\$;
 - Prog. de soutien à la mise aux normes des arénes municipaux : 0,12 M\$;
 - Prog. municipalité amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle : 0,09 M\$;
 - Prog. des plateaux sportifs extérieurs : 0,04 M\$;
 - Prog. des équipements sportifs supra locaux : 0,03 M\$;
 - Serv. des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) : 0,01 M\$;
 - Prog. de remplacement de véhicules.

2) Enveloppe budgétaire PTI de l'arrondissement : 11,7 M\$;

- Modes de financement :
 - Emprunt à la charge des contribuables (enveloppe de l'arrondissement : 8,5 M\$ et reports budgétaires des années antérieures : 1,4 M\$) : 9,9 M\$;
 - Revenus divers - revenus reportés : Fonds de parcs et terrains de jeux : 0,6 M\$;
 - Affectations – réserve financière corporative afin de réduire le recours à l'emprunt 2017 : 0,6 M\$;
 - Paiement au comptant en provenance du budget de fonctionnement (prog. de revitalisation urbaine intégrée (RUI) - Imaginer-Réaliser MTL 2025 (SDSS)) : 0,3 M\$;
 - Subventions gouvernementales : 0,2 M\$;
 - Affectations – surplus affecté : 0,1 M\$.

De plus, notre arrondissement a encore bénéficié des investissements des services centraux pour un total de 10,6 M\$:

- Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) : 8,2 M\$;
 - Programme complémentaire de planage-revêtement – artériel;
 - Programme complémentaire de planage-revêtement – local;
 - Programme de réfection routière;
 - Programme de réfection des rues locales.
- Service de l'eau : 1,0 M\$;
 - Programme de renouvellement des réseaux d'aqueduc et d'égout.
- Service de la concertation des arrondissements : 0,9 M\$;
 - Activités destinées aux arrondissements pour le 375^e anniversaire de Montréal;
 - Programme pilote Quartier intégré (QI).
- Service de la mise en valeur du territoire : 0,3 M\$;
 - Développement du logement social et communautaire-infrastructures;

- Mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux.
- Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) : 0,2 M\$;
 - Programme de protection de bâtiments administratifs et commerciaux.

Ceci représente donc pour l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve des investissements totaux en immobilisation de 24,5 M\$ pour l'année 2017.

Année 2018 – Programme triennal d'immobilisations 2018-2020

Voici les principaux projets pour l'année 2018 (liste non exhaustive) incluant les investissements des services centraux :

- Programmes de réfection routière et d'apaisement de la circulation;
- Mise aux normes de l'Aréna Saint-Donat;
- Zone de rencontre Place Simon-Valois;
- Réaménagement aux parcs Lalancette et Pierre-Bernard;
- Conception pour la rénovation future de l'ancien marché Maisonneuve;
- Construction d'un égout pluvial et travaux relatifs au projet d'aménagement de la ruelle Desjardins-De La Salle;
- Réaménagement des passages du Lien vert (RUI);
- Réfection de la fontaine et de l'entrée d'eau au Bain Morgan.

COMMENTAIRES SUR LES RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2017 sans aucune réserve.